

## - I.6 Diagnostic de la filière populicole régionale :

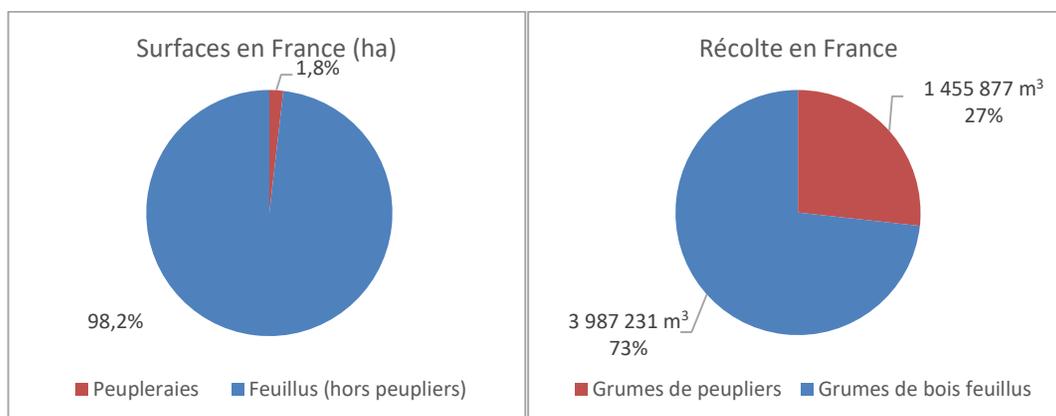
Pour accompagner le développement et la dynamisation de la filière populicole en région Grand Est, il convient, dans un premier temps, de la caractériser le plus précisément possible. La mise en évidence de ses points forts et de ses points faibles permettra de savoir sur quels axes la filière peut être améliorée, dans un cadre de gestion durable.

Le présent diagnostic porte à la fois sur la **situation régionale actuelle et sur les évolutions passées**, rapportées dès que possible au contexte national. Ainsi, il fait notamment le bilan de l'évolution des surfaces, des plantations mises en place, des volumes exploités, des débouchés et dresse l'inventaire des entreprises spécialisées dans le peuplier. Ces analyses ont été réalisées par le CRPF Grand Est et Fibois Grand Est grâce à l'acquisition et à l'utilisation de données multiples qui seront présentées dans chaque partie. Néanmoins, du fait de la récente fusion des régions, les analyses globales à l'échelle de la région Grand Est n'ont pas toujours été possibles, et des comparaisons par anciennes régions administratives ont été proposées.

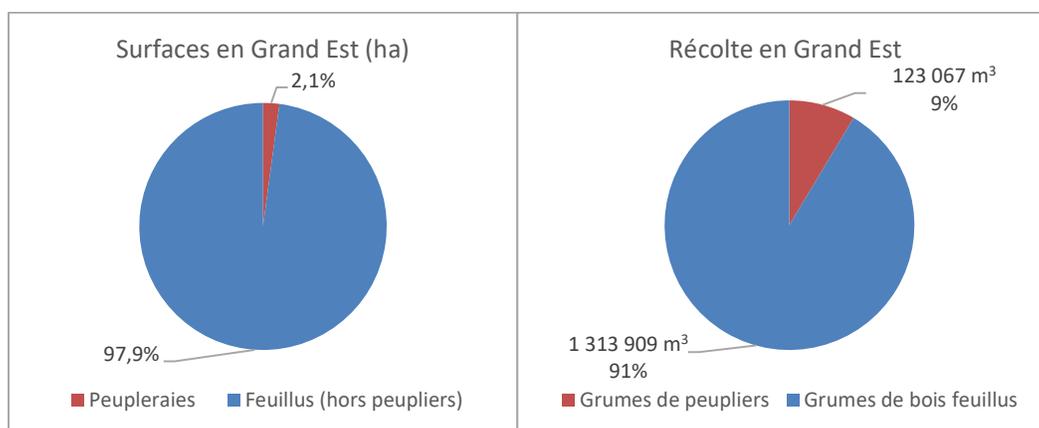
Ces analyses serviront de base pour la suite du programme : les éléments seront complétés et précisés au fil des actions qui seront mises en œuvre.

### a. Situations nationale et régionale

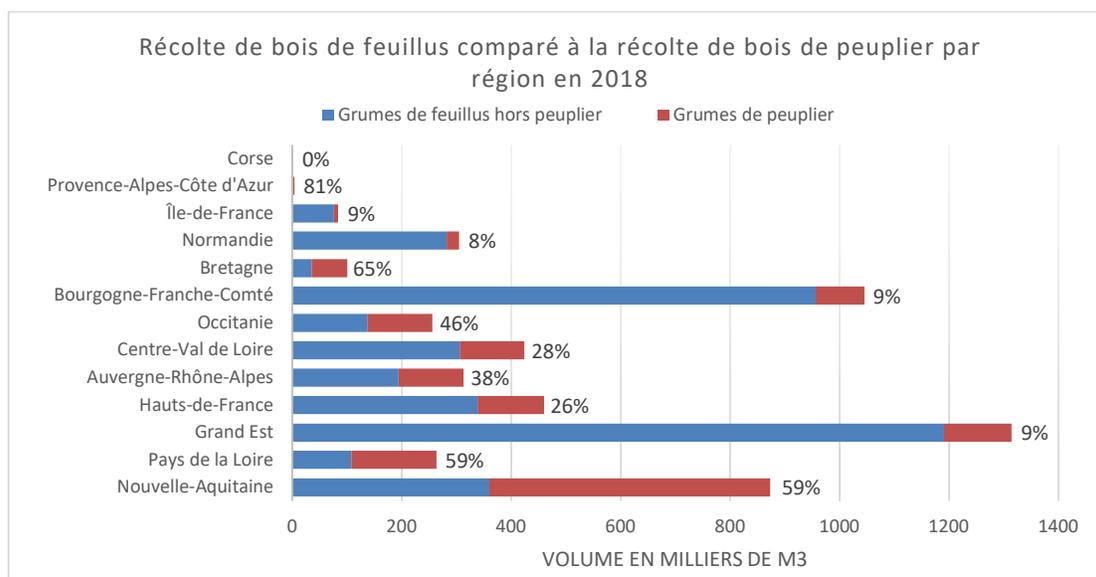
En 2018, en France, les peupleraies ne couvraient que 1,8 % de la surface feuillue, mais la récolte de peuplier représentait plus d'un quart de la récolte de bois feuillus<sup>4</sup>.



En région Grand Est, si les rapports de surface sont sensiblement les mêmes qu'au niveau national, la récolte de peuplier est relativement moins importante.



<sup>4</sup> Mémento IGN 2018, EAB 1947 à 2018, DISAR AGRESTE



Ainsi, en 2018, la région Grand Est est de loin la région qui récolte le plus de bois feuillus, mais la proportion de bois de peuplier est relativement faible comparé à d'autres régions (**9 %**). La récolte populicole champardennaise est proportionnellement la plus importante des trois anciennes régions administratives, puisqu'elle correspond à près de **20 % de la récolte de feuillus sur ce territoire**.

Les peupleraies du Grand Est sont presque exclusivement plantées à une densité de 7m x 7m, soit environ 200 plants/ha (204 plants exactement), les plantations de densités plus faibles sont beaucoup moins représentées, voire marginales au-delà de 8m x 8m.

La gestion des peupleraies est plus ou moins intensive<sup>5</sup>, et dépend notamment du contexte climatique : une gestion intensive correspond par exemple à un entretien annuel du sous-étage, parfois pendant toute la vie du peuplement, tandis qu'une gestion extensive concerne un entretien du sous-étage seulement avant les élagages. En région Grand Est, la **populiculture pratiquée est majoritairement semi-intensive voire extensive**. De plus, contrairement à une idée largement répandue chez les néophytes, les peupleraies n'ont pas pris la place de forêts alluviales mais ont supplanté des cultures délaissées. Bien que les pratiques puissent parfois être mal menées, la populiculture est généralement positive pour l'environnement. Dans un cadre de gestion durable et extensive, il est tout à fait possible d'allier production de bois et préservation de la biodiversité du milieu.

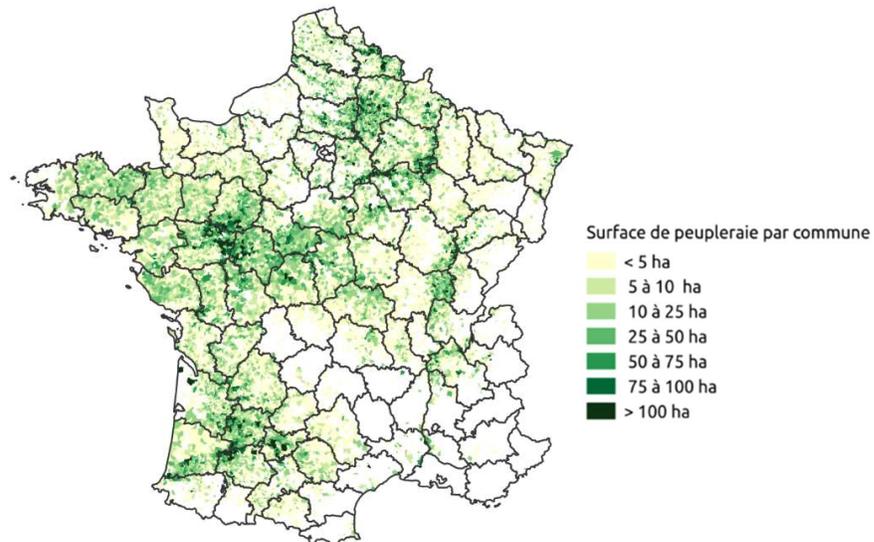
Néanmoins, la taille de formation et les élagages, travaux essentiels pour obtenir des bois de qualité, ne sont pas toujours réalisés : les populteurs interviennent moins en raison de leur éloignement physique et intellectuel. De plus, le marché morose des dernières décennies n'a pas encouragé les investissements populicoles.

L'un des objectifs du programme régional peuplier sera de continuer de développer et de favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement tout en améliorant la qualité et la productivité des plantations. Les populteurs ayant déjà des itinéraires techniques raisonnables, il sera plus facile de valoriser, voire d'améliorer l'impact de cette culture sur l'environnement dans le cadre d'une gestion durable.

<sup>5</sup> Guide de lecture des fiches stations peupliers,

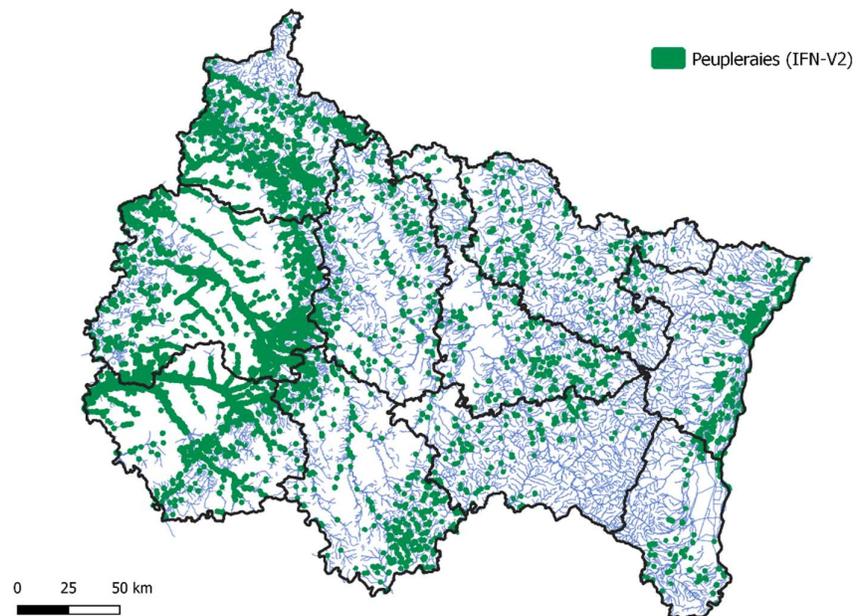
[https://www.peupliersdefrance.org/uploads/uploads-FR/fiches-stations/fpeuplier\\_guide\\_de\\_lecture\\_1.pdf](https://www.peupliersdefrance.org/uploads/uploads-FR/fiches-stations/fpeuplier_guide_de_lecture_1.pdf)

## b. Répartition des surfaces populières



Localisation des secteurs populières en France métropolitaine  
(source : Cadastre 2013)

Les **grands bassins populières** ressortent aisément sur cette carte : les Hauts-de-France et l'ouest du Grand Est (ex-Champagne-Ardenne), les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire, la Nouvelle-Aquitaine et, dans une moindre mesure, la Bourgogne-Franche-Comté.



Localisation des secteurs populières en région Grand Est  
(source : IFN-V2)

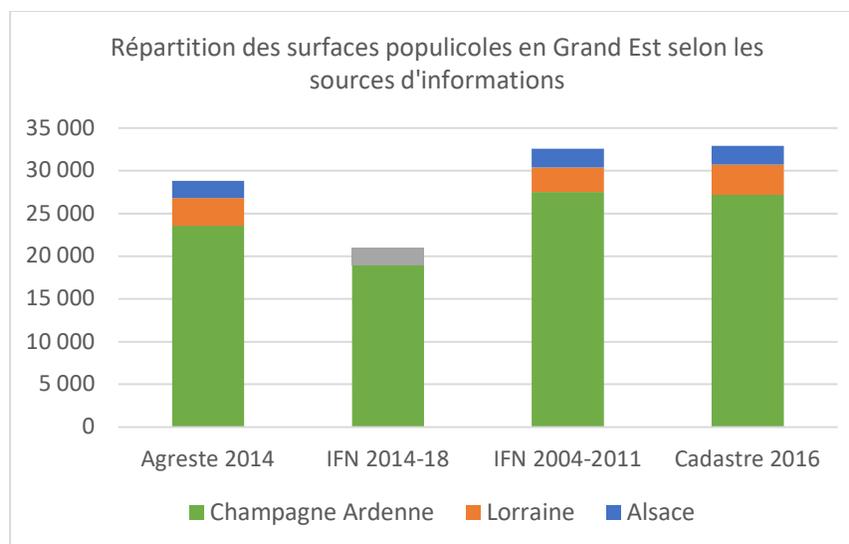
Le peuplier ayant besoin d'une alimentation en eau constante en période de végétation pour assurer sa croissance, il est principalement implanté dans les **grandes vallées fluviales et les zones humides**, en particulier dans la vallée de l'Aube et de la Seine et la vallée de la Marne, mais aussi dans les petites vallées alluviales notamment dans la grande plaine de Champagne.

La répartition des peupleraies du Grand Est est donc inégale entre les départements, ce qui explique cette disparité entre les anciennes régions administratives. Environ 85 % des peupliers sont plantés dans l'ex-région Champagne-Ardenne contre 10 % en Lorraine et 5 % en Alsace.

En revanche, la surface des peupleraies du Grand Est ne représente que **1 % de la surface boisée de la région**, qui est estimée à 1 940 000 ha en 2019<sup>6</sup>.

En fonction de la source, la surface de la peupleraie du Grand Est varie entre **21 000 et 33 000 ha**. Cela représente entre **10 et 15% de la surface populicole française**. La région Grand Est, grâce aux peupleraies champardennaises, est l'un des cinq plus importants bassins populicoles français<sup>7</sup>.

Source		Champagne Ardenne	Lorraine	Alsace	GE
Agreste 2014	Surface (ha)	23 572	3 242	1 990	28 804
	Pourcentage	82 %	11 %	7 %	100 %
IFN 2014-2018	Surface (ha)	19 000	<i>ns</i>	<i>ns</i>	21 000
	Pourcentage	90 %	<i>inconnu</i>	<i>inconnu</i>	100 %
IFN V2 2004 à 2011 (selon dép.)	Surface (ha)	27 514	2 880	2 157	32 552
	Pourcentage	85 %	9 %	7 %	100 %
Cadastre 2016	Surface (ha)	27 176	3 528	2 180	32 884
	Pourcentage	83 %	11 %	7 %	100 %



NB : L'information cadastrale est surestimée par rapport à la moyenne issue des différentes sources. De même, les données de l'IFN relatives aux peupleraies sont peu fiables car elles ne prennent pas en compte les très petites surfaces.

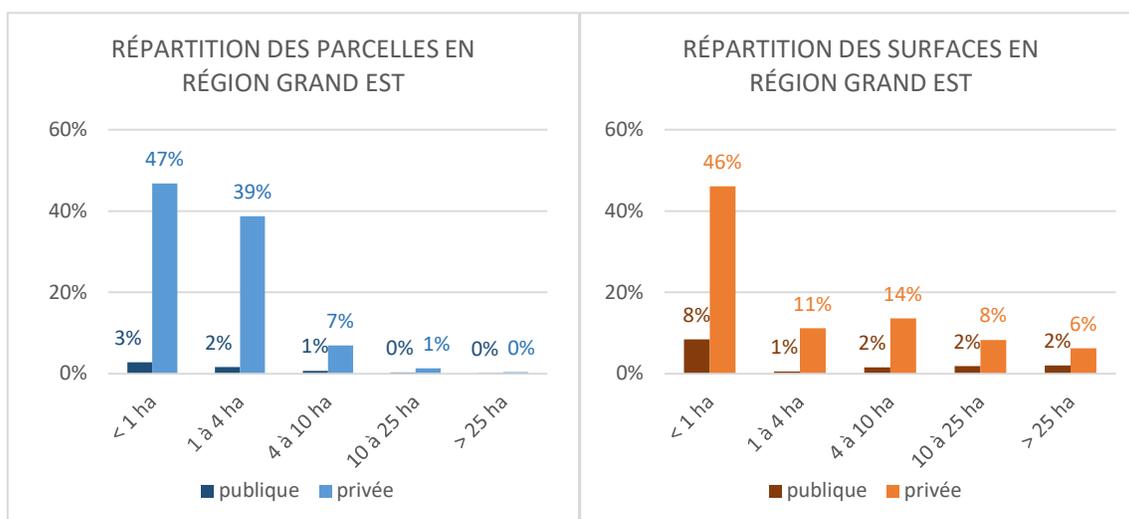
<sup>6</sup> IGN : [https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/191212\\_grandest.pdf](https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/191212_grandest.pdf)

<sup>7</sup> graphagrie bois 2013

- Par type de propriété (source : Cadastre 2016)

	Forêt publique	Forêt privée	Total
Surface totale (ha)	5 100	27 785	32 884
Nombre de parcelles	1 786	29 471	31 257
Surface parcelle moyenne (ha)	2,86	0,94	1,05

Sur tout le Grand Est, la peupleraie est majoritairement **privée et morcelée**. La peupleraie publique, qui ne représente que **15% de la surface populeuse totale**, apparaît comme étant moins divisée : la surface moyenne d'une parcelle publique est presque **3 fois supérieure** à celle d'une parcelle privée.



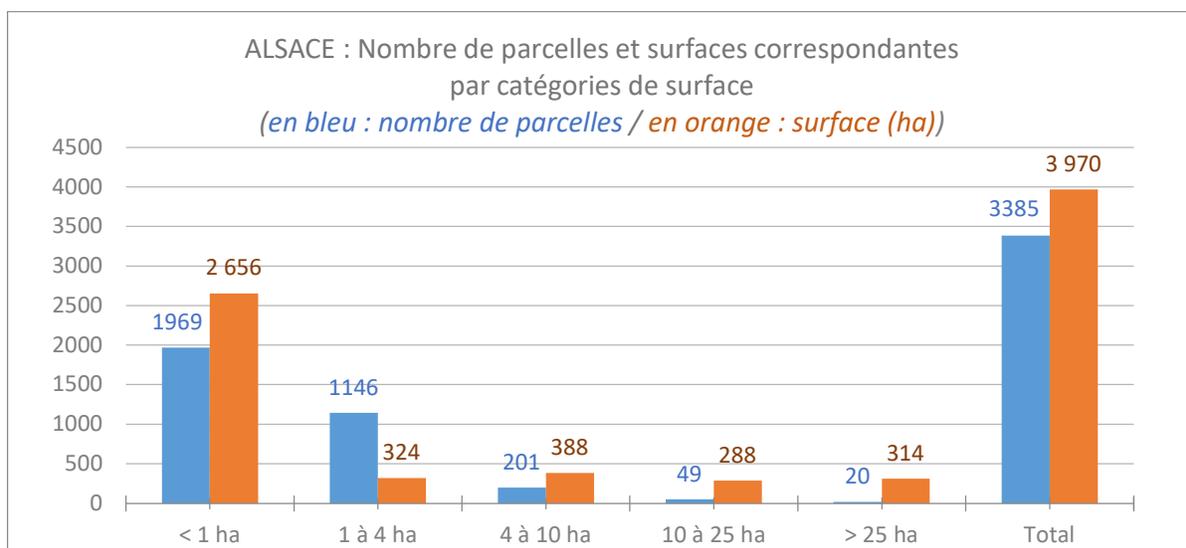
Toutefois, la répartition des peupleraies varie d'une ancienne région administrative à l'autre.

### En Alsace

	Forêt publique	Forêt privée	Total
Surface totale (ha)	1 226	955	2 180
Nombre de parcelles	223	1208	1431
Surface parcelle moyenne (ha)	5,50	0,79	1,52

Comme pour le reste des espaces forestiers de cette ancienne région administrative, les peupleraies alsaciennes appartiennent essentiellement au domaine public.

Les parcelles publiques sont de taille importante tandis que les peupleraies privées sont très morcelées.



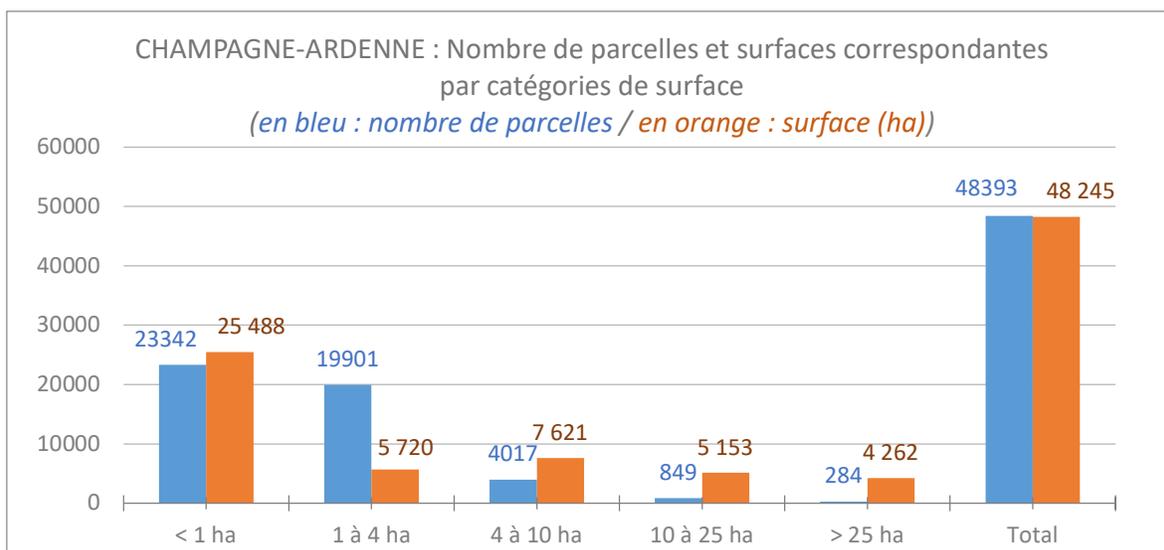
### En Champagne Ardenne

	Forêt publique	Forêt privée	Total
Surface totale (ha)	3 132	24 044	27 176
Nombre de parcelles	1083	24065	25148
Surface parcelle moyenne (ha)	2,89	1,00	1,08

Les peupleraies champardennaises sont très majoritairement privées. Comme la majorité des plantations populières du Grand Est se trouvent en Champagne-Ardenne, les valeurs moyennes de cette ancienne région reflètent celles de la grande région.

À titre informatif, en ex-Champagne-Ardenne, environ 5 % des propriétaires forestiers sont des populteurs pour environ 3 % de la surface boisée du territoire.

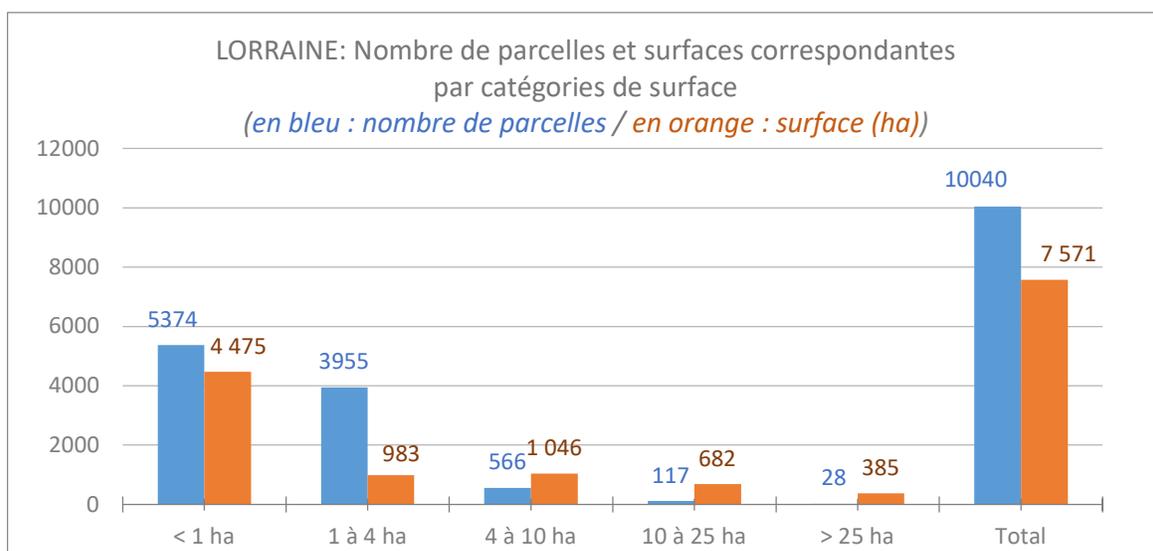
On retrouve le clivage “parcelles privées de petite taille” et “parcelles publiques de surface étendue” mais dans une moindre mesure. Près de la moitié de la surface des peupleraies champardennaises correspond à des parcelles de moins de 4 ha.



## En Lorraine

	Forêt publique	Forêt privée	Total
Surface totale (ha)	742	2 786	3 528
Nombre de parcelles	480	4198	4678
Surface parcelle moyenne (ha)	1,55	0,66	0,75

Les peupleraies lorraines sont les plus morcelées. Les parcelles sont de petite surface qu'elles soient publiques ou privées. Notons tout de même que, comme pour l'Alsace et la Champagne-Ardenne, la surface moyenne des parcelles publiques est supérieure à la surface moyenne des peupleraies privées.



Ainsi, dans le Grand Est, les peupleraies appartiennent en majorité au domaine privé et couvrent des surfaces d'1 ha en moyenne. Ce chiffre, légèrement en deçà de la moyenne nationale (1,3 ha) reflète le morcellement des propriétés.

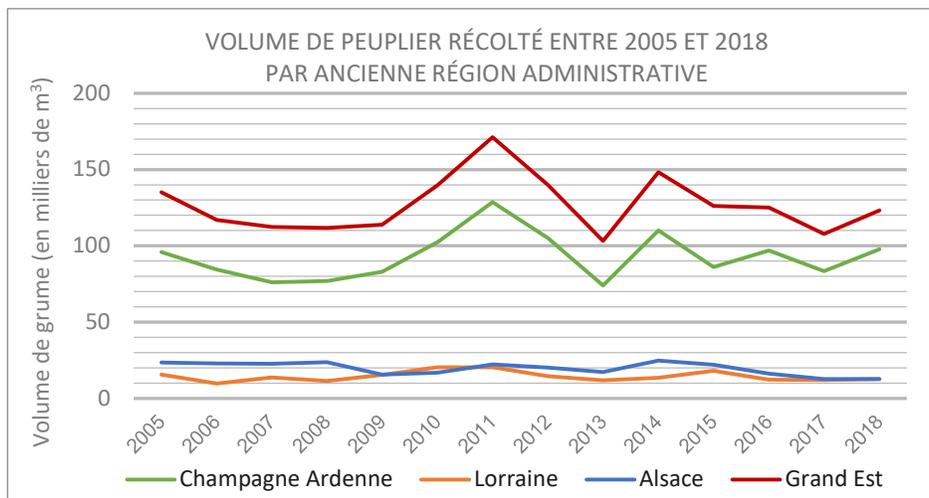
Parmi les peupleraies du domaine public, de nombreuses parcelles communales de taille petite à moyenne ne sont pas gérées par l'ONF. Les communes ne peuvent donc pas bénéficier de la garantie de gestion durable ce qui leur interdit l'accès aux aides à l'investissement forestier et à la certification PEFC au-delà d'un seuil de surface.

Ces données de surface relatives à la région Grand Est varient fortement en fonction des sources de données. Une étude de télédétection des peupleraies à l'échelle de la France est actuellement en cours de finalisation. Les informations issues de ces travaux devraient permettre, lors de la seconde phase du programme pluriannuel, de les préciser et de produire un état initial plus fiable.

### c. Dynamiques de récolte et de reboisement depuis les années 1990

- La récolte populicole en volume

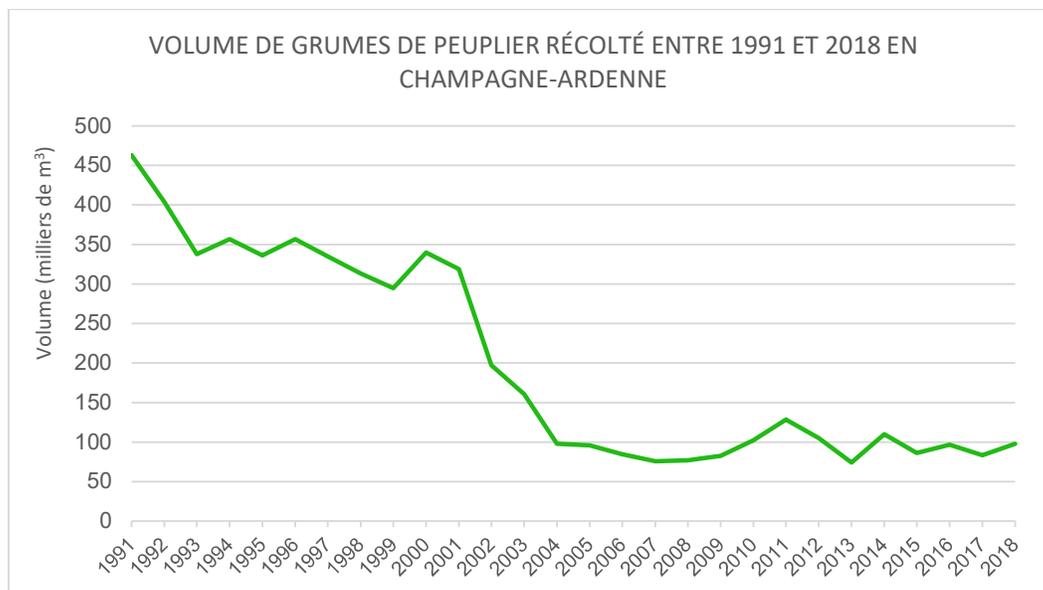
A partir des enquêtes annuelles de branche<sup>8</sup>, il est possible de connaître le volume de bois récolté par essence, par produit et par région chaque année.



En moyenne **136 000 m<sup>3</sup>** de peupliers sont récoltés chaque année en région Grand Est. Cette valeur est **relativement stable** si l'on compare seulement 2005 et 2018, mais il y a eu quelques variations importantes, notamment en 2011 et en 2013. Ces grumes sont principalement issues des peupleraies champardennaises. Bien qu'il y ait moins de surfaces populicoles qu'en Lorraine, le volume de grumes prélevé en Alsace est légèrement plus élevé.

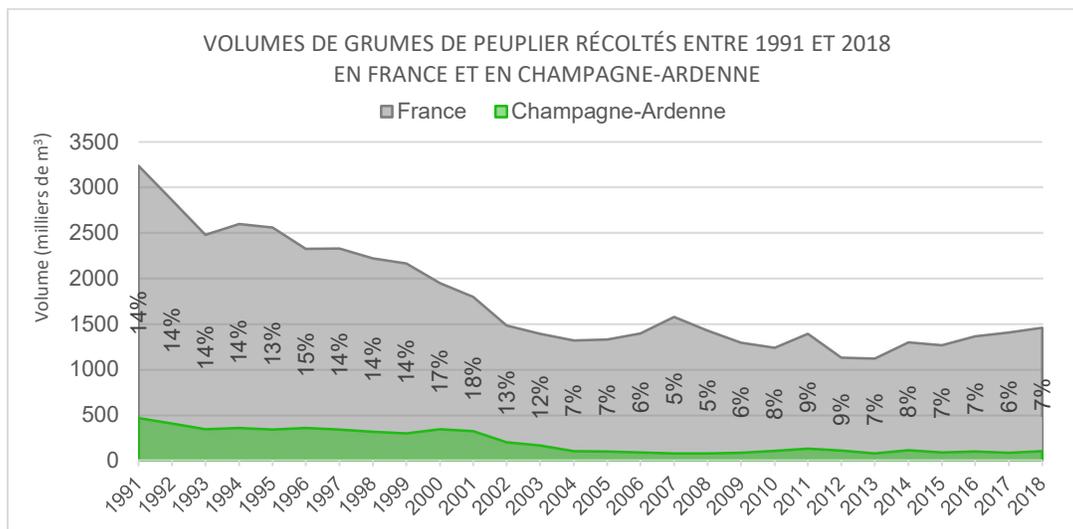
#### Récoltes de bois de peuplier en ex-région Champagne-Ardenne depuis les années 90

En l'absence de données pour les ex-régions Alsace et Lorraine, l'évolution de la récolte depuis les années 1990 peut être étudiée pour la Champagne-Ardenne.



<sup>8</sup> Source : Agreste

En 1991 et 1992, on exploitait plus de **400 000 m<sup>3</sup>** de bois de peuplier, soit **4 fois plus qu'aujourd'hui**<sup>9</sup>. Entre 1993 et 2001, la récolte diminua légèrement mais resta à hauteur des 300 000 m<sup>3</sup> exploités. Finalement, c'est entre 2002 et 2004 que la récolte diminua drastiquement pour atteindre le **volume actuel de 100 000 m<sup>3</sup>**.



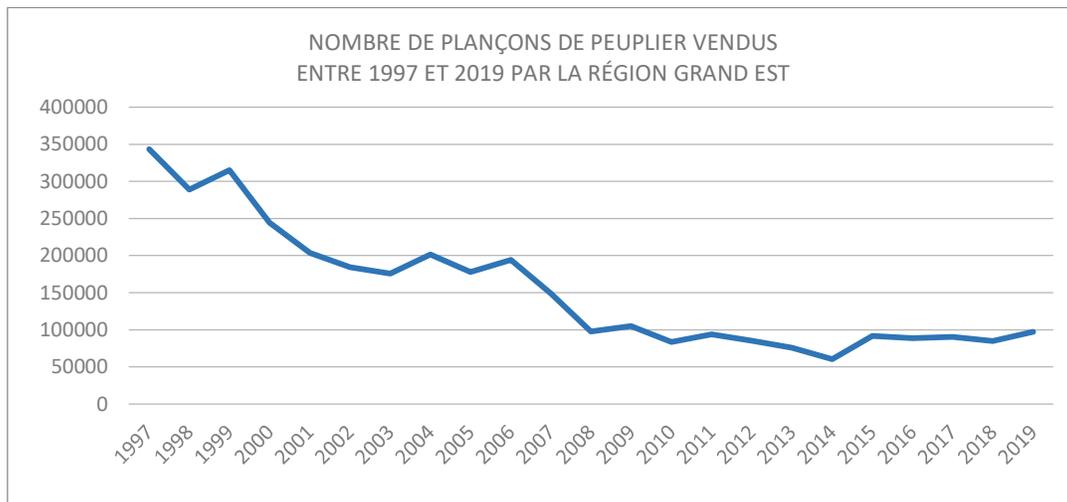
Le volume de peuplier récolté en Champagne-Ardenne entre **1991 et 2018** représente en moyenne **10 % de la récolte nationale** mais cette proportion n'est pas homogène dans le temps. Globalement, l'exploitation de peuplier en Champagne-Ardenne a diminué par rapport à l'exploitation en France, surtout à partir de 2003. C'est encore plus flagrant entre 2006 et 2009, où la récolte de peuplier à l'échelle nationale a légèrement augmenté tandis qu'elle a diminué en Champagne-Ardenne. De même depuis 2015, l'exploitation de peuplier s'intensifie à l'échelle de la France, ce qui n'est, pour le moment, pas le cas en Champagne-Ardenne.

- Les plantations de peuplier

Les « enquêtes pépinières »<sup>10</sup> régionales recensent le nombre de plançons de peuplier vendus chaque année par région (« production propre vendue »). Même s'il existe **des flux de plants entre les régions** voire entre pays, ces données permettent d'estimer le nombre de plançons plantés par an. Toutefois, il faut garder à l'esprit que chaque année, certains plants produits en région Grand Est sont vendus hors région et qu'une proportion non négligeable de plançons plantés en région Grand Est proviennent d'autres régions ou pays.

<sup>9</sup> Attention, dans les années 1990, le volume d'un peuplier exploité avoisinait 1,5-2 m<sup>3</sup>, tandis qu'aujourd'hui une grume de peuplier représente 1 m<sup>3</sup>, ce qui peut expliquer en partie ces écarts si conséquents.

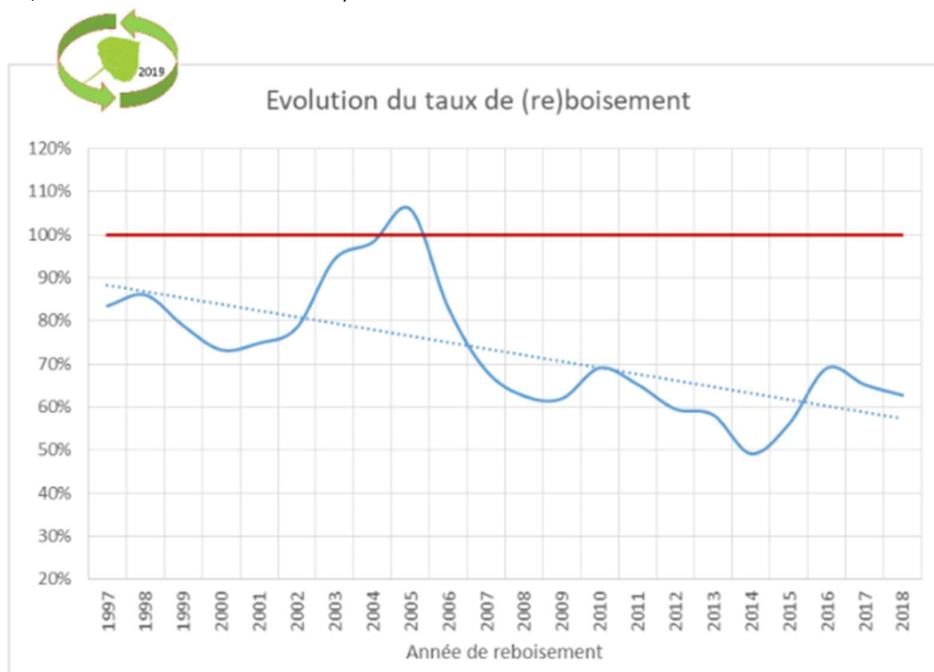
<sup>10</sup> Source : DRAAF Grand Est



On assiste à une importante diminution des ventes de plançons de peuplier par la région Grand-Est depuis la fin des années 90. Elles ont été **divisées par 3 en 20 ans**.

- Reboisements, renouvellement et perspectives de récolte

En France, le taux de reboisement moyen entre 2006 et 2018 est de 64 %.



*Évolution du taux de reboisement en France entre 1997 et 2018*

Source : CODIFAB 2019



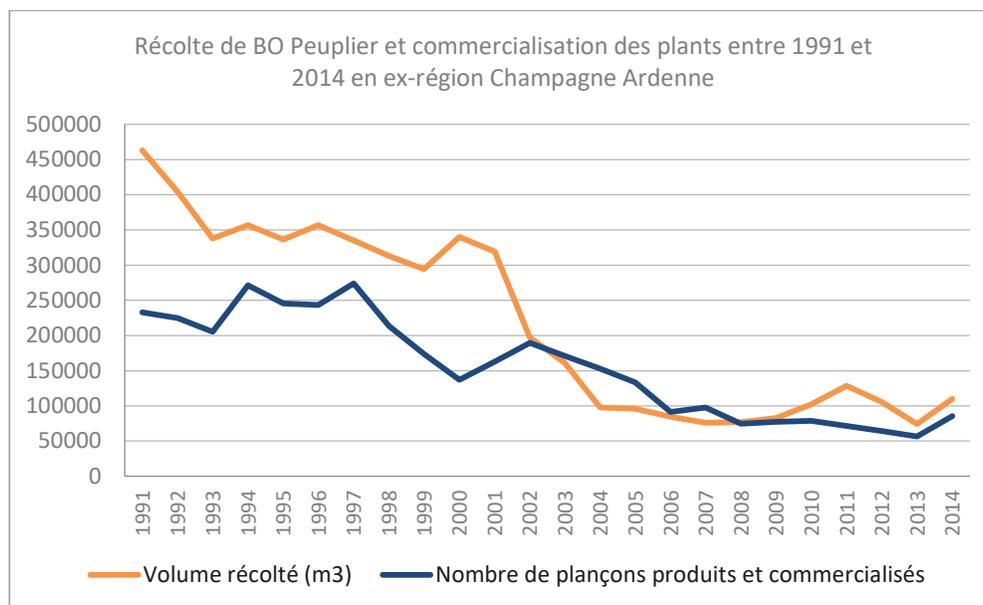
Évolution du taux de reboisement dans les secteurs populicoles de France entre 1996 et 2017

Source : CODIFAB 2019

D'après les observations de terrain, les peupliers du Grand Est sont généralement plantés à une densité de 200 arbres/ha et on peut considérer un volume unitaire d'1 m<sup>3</sup> par arbre. Ainsi, les volumes récoltés sont directement comparables au nombre d'arbres plantés l'année suivante, et les mêmes comparaisons peuvent être faites en termes de surfaces plantées et exploitées. En comparant les surfaces exploitées à l'année N avec les surfaces renouvelées l'année N+1 il est possible de suivre l'évolution de la disponibilité de la ressource.

NB : dans les années 1990, le volume d'un peuplier exploité avoisinait les 1,5-2 m<sup>3</sup>, les écarts entre le volume récolté en année N et le « volume potentiel » planté l'année suivante sont donc différents à cette époque.

Pour l'ex-région Champagne-Ardenne, les données ne sont disponibles qu'entre 1991 et 2014. Elles sont néanmoins utiles pour observer l'évolution du renouvellement des peupleraies à partir de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.



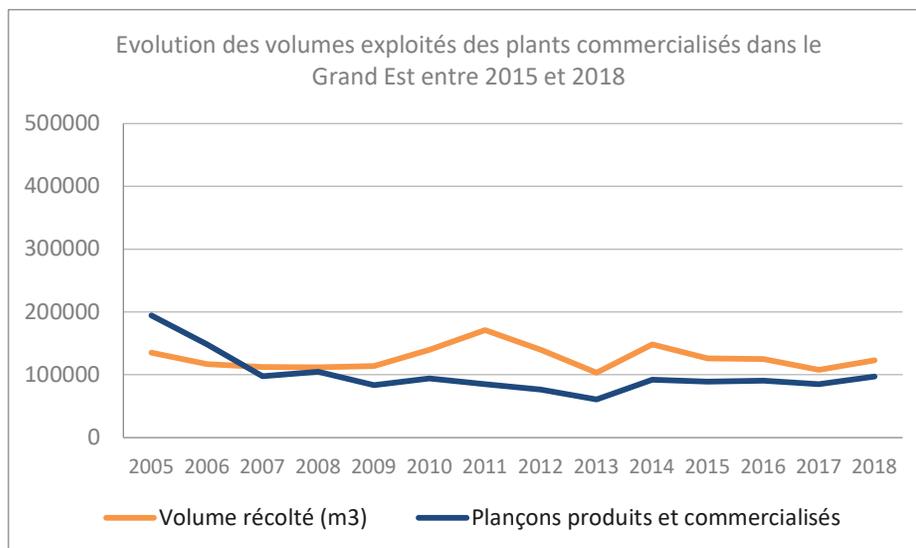
Dans les années 90, environ 50 % des surfaces récoltées étaient replantées l'année suivante. Ceci s'explique notamment par des volumes unitaires plus importants à l'époque (de l'ordre de 1,5 à 2 m<sup>3</sup> par arbre), ce qui biaise les données.

Entre 2002 et 2008, la tendance s'est inversée : la réduction de la récolte est telle que la surface plantée surpassait la surface exploitée. Ce phénomène est lié à la période post-tempête 1999 et aux problèmes sanitaires liés à la rouille, qui a particulièrement touché les cultivars interaméricains.

À partir des années 2010, de nouveau, le renouvellement des peupleraies n'est plus à la hauteur des surfaces exploitées. En effet, la morosité du marché local a entraîné une forte démotivation des popiculteurs à reboiser leurs parcelles.

Ces résultats sont **conditionnés par les volumes unitaires exploités**, qui ont évolué en 20 ans. Une étude plus fine de l'évolution des volumes unitaires exploités annuellement depuis les années 90 permettrait d'affiner ces résultats et de diminuer le biais issu de ces calculs.

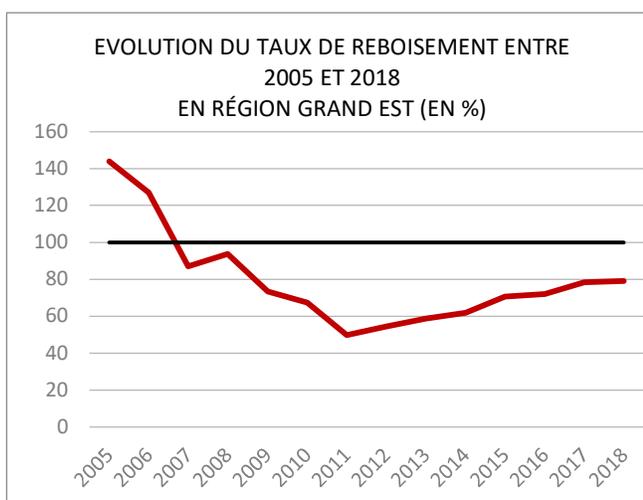
Il est possible de suivre l'évolution du renouvellement des peupleraies sur l'ensemble de la région Grand Est de 2005 à 2018 : la tendance est la même, comme en témoigne le graphique ci-contre.



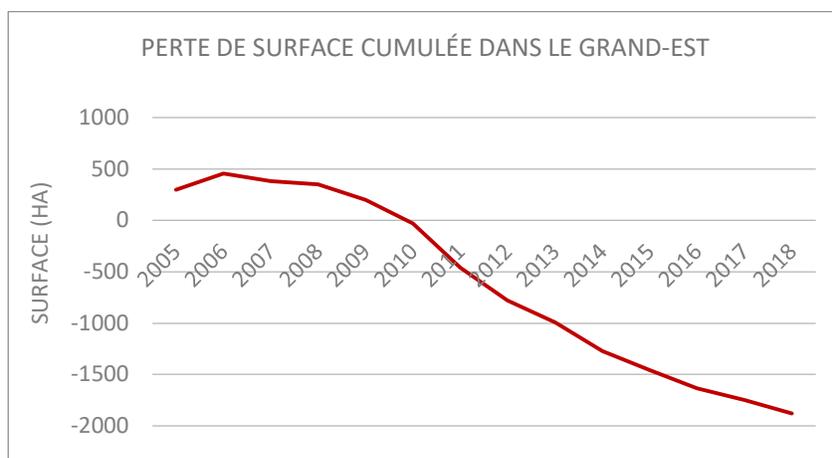
Ainsi, depuis 2007, toutes les peupleraies récoltées ne sont pas reboisées (taux de renouvellement inférieur à 100 %).

De 2005 à 2011, le taux de renouvellement a diminué jusqu'à atteindre un stade critique : une peupleraie sur deux n'était pas replantée. En 2005, la récolte était maximale tandis que la surface plantée était assez faible.

À partir de 2012, le taux de reboisement a augmenté progressivement jusqu'à dépasser 75 % de renouvellement depuis 2017.



Depuis 2005, près de **2000 ha de peupleraies ont été perdues** dans la région Grand Est.

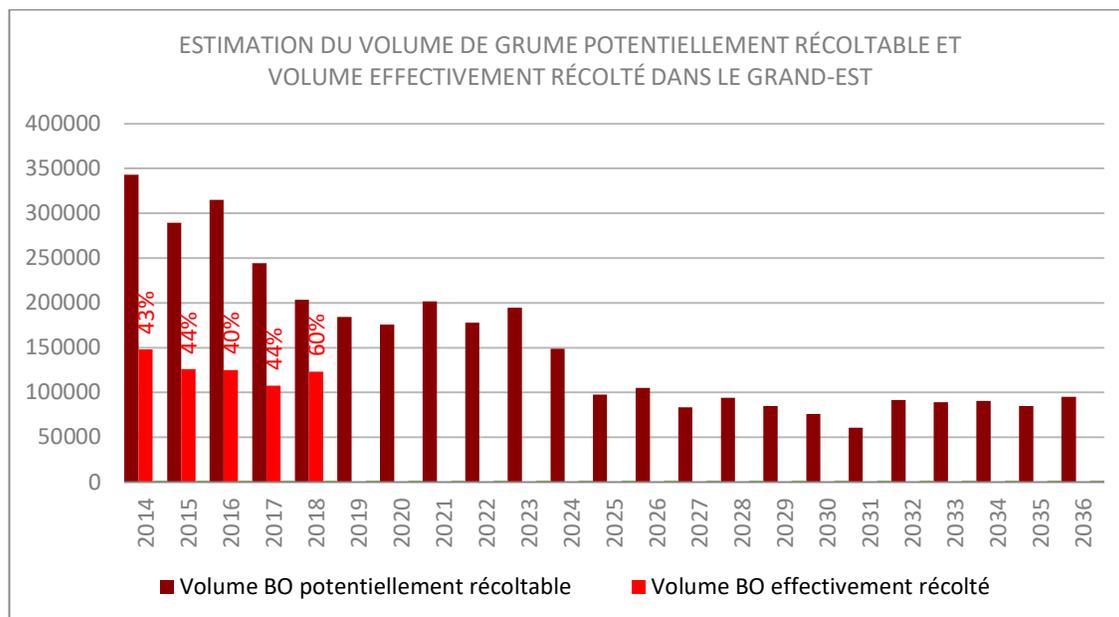


Ce faible taux de renouvellement s'explique de diverses manières<sup>11</sup>, même si le **prix des bois** a une influence prédominante. Une enquête locale alsacienne<sup>12</sup> menée auprès de 150 propriétaires a permis de mettre en évidence les **risques liés à la culture du peuplier** et sa **rentabilité trop faible**. En forêt publique non soumise au régime forestier, ce sont surtout les **risques liés à la production de peuplier** (risques sanitaires notamment) qui sont majoritairement évoqués.

- Estimation des volumes récoltables en région Grand Est

Ces éléments (nombre de plants vendus et commercialisés et volumes exploités) permettent également d'estimer le volume récoltable dans les années à venir en faisant les hypothèses suivantes :

- 1 plançon planté à l'année N sera récolté à l'année N+18 en moyenne ;
- 1 plançon sera récolté au volume unitaire d'1 m<sup>3</sup> (donc 1 ha (200 plants) = 200 m<sup>3</sup>) ;
- les changements climatiques et les problèmes sanitaires ne devraient avoir qu'un impact négligeable sur la croissance (en volume) des peupliers de la région.



<sup>11</sup> Source : étude CODIFAB

<sup>12</sup> Source : étude Fibois Alsace 2014

Entre 2014 et 2018 (données réelles), les écarts entre les volumes prélevés et les potentialités de récolte sont importants. Ils oscillent entre **40 et 60 % de prélèvement**.

Ces écarts sont dus à plusieurs phénomènes :

- le gisement populaire est sous-exploité, bien que la récolte soit en légère augmentation ;
- les hypothèses d'estimation du volume récoltable sont partiellement vérifiées :
  1. en fonction de la station et du cultivar, les peupliers peuvent être prélevés plus tôt ou plus tard que ce qui a été envisagé.
  2. les dépérissements liés aux problèmes sanitaires impactent forcément la croissance des peupliers, comme cela a été le cas des cultivars interaméricains qui ont été très touchés par la rouille entre 1994 et le début des années 2000 (surfaces exploitées de manière anticipée et avec un débouché peu rentable ou peupleraies abandonnées).
  3. Les aléas climatiques impactent également les peupleraies, comme on a pu l'observer suite à la tempête de 1999 qui a fortement réduit les volumes sur pied.

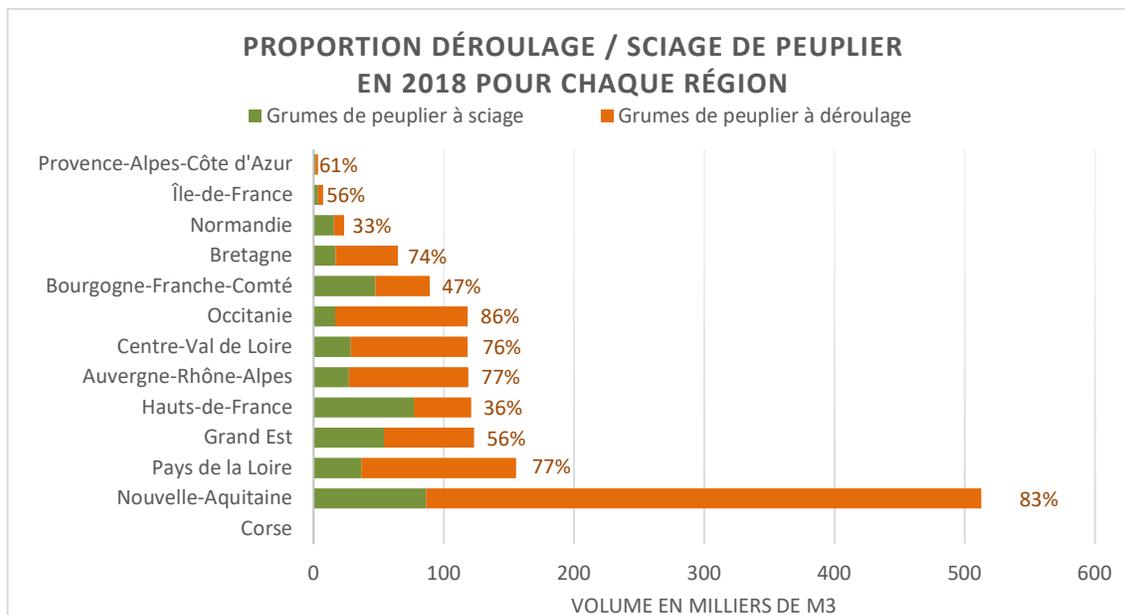
Le volume potentiellement récoltable dans les années à venir est donc certainement surestimé dans nos calculs, mais la problématique reste la même : la filière sera exposée à un **déficit d'approvisionnement d'ici quelques d'années**.

L'étude CODIFAB a amené les industriels du peuplier à s'intéresser et à s'installer en région Grand Est car la dynamique de reboisement y est encore bonne mais une importante part des volumes exploités étaient vendus à l'export. L'implantation de ces entreprises de transformation va donc se traduire par une plus forte demande locale de bois.

Toutefois, la filière populaire régionale fait face à problème de taille en raison du déficit de renouvellement observé ces dernières décennies, même s'il est moins fort qu'ailleurs et en cours d'amélioration. Bien que leur bassin d'approvisionnement dépasse la région Grand Est (puisqu'ils ont prévu de se fournir également en Bourgogne-Franche-Comté, Île de France et Hauts-de-France), les industriels risquent d'être exposés à un important déficit d'approvisionnement dans les années à venir. La dynamisation des boisements et reboisements, encouragée par les dispositifs d'aides notamment financés par le conseil régional, est déjà lancée, mais sa poursuite et son accélération sont indispensables à l'avenir de la filière populaire.

#### d. Les débouchés du peuplier

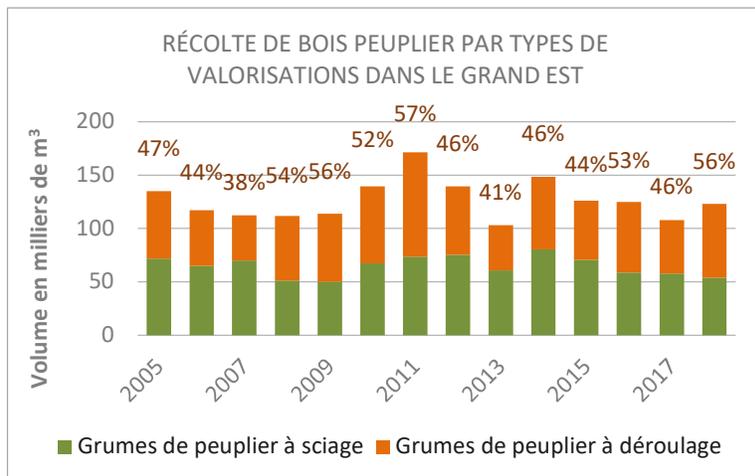
En 2018, **123 067 m<sup>3</sup> de peupliers** ont été récoltés en région Grand Est, soit autant que dans d'autres grands bassins populicoles comme les Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire ou les Hauts-de-France. La région Nouvelle-Aquitaine est le leader populicole français avec une récolte 4 fois plus élevée que dans le Grand Est.



Si la région Grand Est exploite autant de grumes de peuplier que l'Occitanie, le Centre-Val de Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes, la **proportion de bois de qualité déroulage est moins importante** que dans ces régions (moyenne nationale : 64% des bois sont exploités pour le déroulage). Pourtant, au dire des industriels qui se fournissaient jusqu'ici dans la région, la qualité des grumes n'est pas moins bonne qu'ailleurs.

Cette faible proportion de bois déroulés en région Grand Est s'explique par l'éloignement des industries de déroulage qui, encore récemment, n'étaient pas très implantées dans le secteur, ce qui a participé à rendre le marché moins porteur et donc moins intéressant pour les populiculteurs. Ceci s'est d'ailleurs également traduit par de moindres reboisements.

Grâce à l'installation récente des entreprises Bois Déroulés de Champagne et Garnica, dans l'Aube, et à la renaissance de Leroy Déroulage à Epernay (Marne) et d'autres unités de plus petite taille, ce débouché de qualité est amené à rapidement se développer.



Ce phénomène impactera également les dynamiques de boisement et de reboisement de peupleraies, qui devraient augmenter. A terme, la proportion de déroulage dans notre région devrait être à la hauteur de celle du bassin aquitain (80 %), ce qui contribuera à amortir le déficit de production annoncé.

La proportion de bois de peuplier utilisé pour le déroulage par rapport au sciage est relativement stable depuis 2005 (49% - 51%).

### e. La nécessaire diversification des cultivars au fil du temps

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le peuplier est cultivé pour la qualité et les caractéristiques de son bois. Les variétés de peuplier cultivées (cultivars) ont été hybridées et sélectionnées en raison de leur rapidité de croissance, de leur productivité et de leur capacité à tolérer certains parasites.

La liste des cultivars commercialisables est mise à jour tous les deux ans dans les arrêtés de matériels forestiers de reproduction (MFR), dont découlent les listes régionalisées des cultivars de peuplier éligibles aux aides de l'État<sup>13</sup>.

Le choix d'un cultivar repose à la fois sur son adaptation au climat et à la station, à la qualité de bois recherchée et aux risques sanitaires auxquels il pourra être confronté. Ainsi, le cultivar Beaupré, qui était très largement implanté dans les années 1990, n'est plus commercialisé car il a été très largement touché par la rouille. Cette maladie foliaire a commencé à impacter les peupleraies en 1994 et a décimé des peuplements entiers. Par la suite, les producteurs se sont attachés à proposer des cultivars résistants à ce champignon. Ainsi, les ventes d'interaméricains (dont le cultivar Raspalje) et d'anciens euraméricains (Blanc du Poitou, Cappa, Biglioni, Flevo, Robusta) se sont arrêtées autour des années 2010.

Le cultivar I 214, particulièrement sensible au puceron lanigère, est toujours planté aujourd'hui, mais c'est de plus en plus rare. À l'inverse, en raison de leur meilleure capacité à tolérer certains parasites ou pathogènes, d'autres cultivars, plus récents, sont largement utilisés, comme par exemple les cultivars Trichocarpa, Triplo ou encore le Koster.

Le graphique présenté à la page suivante retrace le nombre de plançons commercialisés en région Grand Est, depuis la fin des années 1990. Certains cultivars ont été regroupés selon le classement proposé par l'étude CODIFAB qui tient compte de critères génétiques et chronologiques :

- **Anciens euraméricains** : Blanc du Poitou, Bocculari, Cappa Bigliona, Flevo, Gaver, Ghoy, Hees, Luisa Avanzo, Robusta...
- **Interaméricains** : Boelare, Donk, Hazendans, Hoogvorst, Hunnegem, Raspalje, Unal...
- **Nouveaux belges** : Bakan, Skado, Vesten...
- **Nouveaux euraméricains** : Albelo, Dano, Degrosso, Rona...
- **Nouveaux italiens** : A4A, AF2, Brenta, Soligo, Taro...
- **Trichocarpa** : Baumiers, Fritzi Pauley, Trichobel...
- **Cultivars non regroupés** : Alcinde, Beaupré, Dorskamp, I 214, I 45/51, Koster, Polargo, Triplo...

D'autres problèmes sanitaires ont également mis à mal les peupleraies de France et du Grand Est. Aujourd'hui, les populteurs sont particulièrement inquiétés par le puceron lanigère, qui infeste des peuplements entiers de la région. De même, en contexte de changements climatiques, les conditions stationnelles idéales des peupleraies pourraient être amenées à se raréfier.

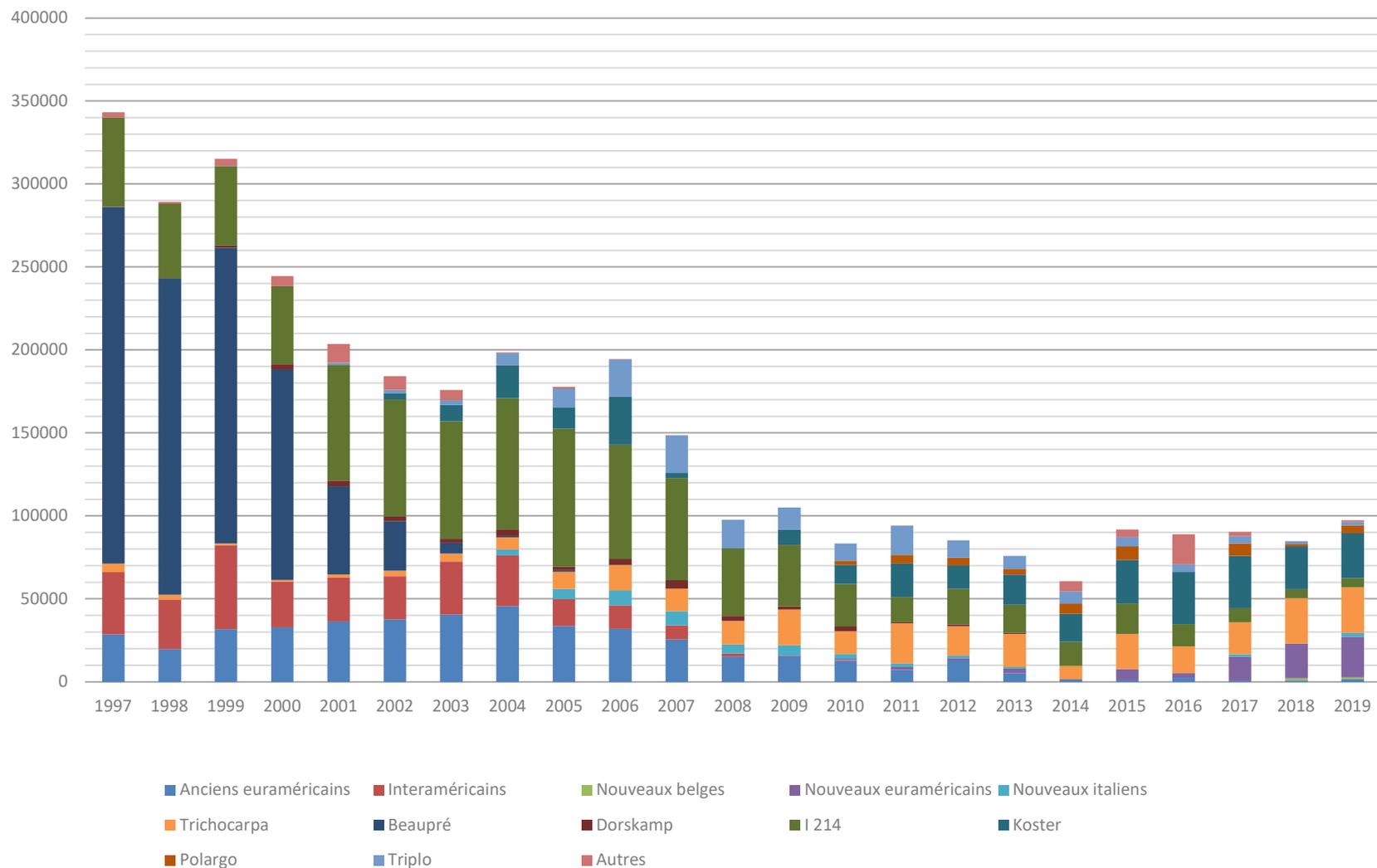
**La poursuite et le développement de l'expérimentation populicole sont donc indispensables à l'avenir de la filière.** Le test de nouveaux cultivars, plus tolérants aux conditions climatiques changeantes et aux problèmes sanitaires, sont nécessaires, mais aussi le test de moyens de lutte plus généralisés contre ces problèmes sanitaires, des essais de nouvelles techniques populicoles, de nouvelles méthodes d'entretiens, etc. Le cycle de rotation du peuplier étant très court (18 ans en moyenne), il constitue un avantage vis-à-vis de la résilience aux changements climatiques. De plus, la diversification des cultivars au-delà de 2 ha permet de diminuer les risques sanitaires pour le peuplement.

Un volet expérimental complet est prévu dans le programme régional peuplier, qui devrait permettre d'apporter de nouvelles réponses aux questions de la filière.

---

<sup>13</sup> [https://www.peupliersdefrance.org/uploads/uploads-FR/Documents/2020-listeregionalisee\\_juillet2020-jun2022.pdf](https://www.peupliersdefrance.org/uploads/uploads-FR/Documents/2020-listeregionalisee_juillet2020-jun2022.pdf)

Evolution du nombre de plançons vendus par la région Grand-Est entre 1997 et 2019 (par cultivar)



## f. Les entreprises populières en région Grand Est

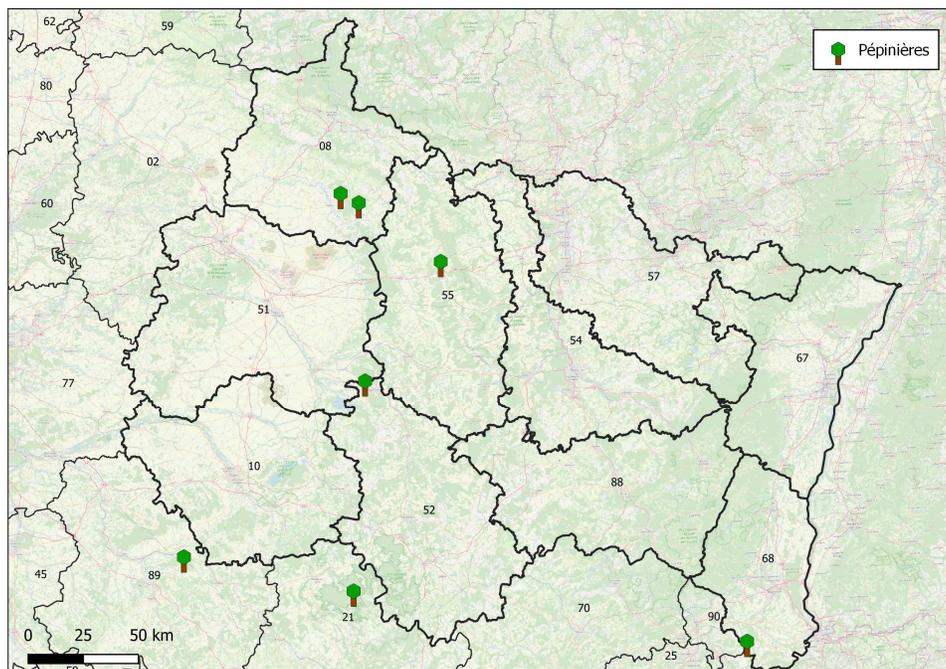
Comme dans le reste de la filière forestière, il y a plusieurs **corps de métiers indispensables à la populiculture** : les pépiniéristes, les entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) et les organismes planteurs, les gestionnaires, experts et conseillers, les exploitants, les scieurs et dérouleurs de bois et les métiers de la 3<sup>ème</sup> transformation.

- Recensement des entreprises

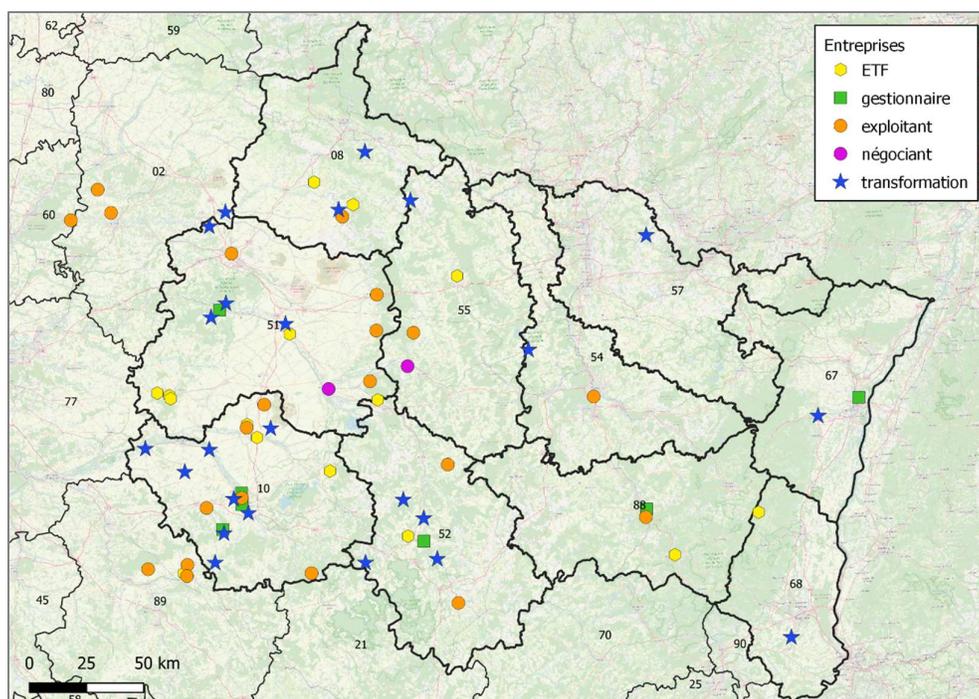
L'élaboration d'un annuaire des professionnels populières permettrait aux personnes qui le souhaitent d'accéder rapidement à une liste des professionnels susceptibles de répondre à leurs besoins, que ce soit en termes de plantation, de gestion, d'exploitation, de vente, *etc.* Aucun annuaire de ce type n'existant pour le moment, un recensement des entreprises populières a été initié par Fibois. Les gestionnaires susceptibles de travailler le peuplier ont donc été contactés afin de recueillir les contacts de leurs partenaires, clients et fournisseurs habituels. Le tableau ci-après présente le nombre d'entreprises recensées par ce biais par type de structure.

Type d'entreprises	Située en région GE	Située hors région GE
Pépiniériste	5	5
ETF	14	2
Gestionnaire ou coopérative de gestion	6	/
Négociant	2	3
Exploitant	14	8
Transformation	23	1

La liste ainsi obtenue n'est pas exhaustive et sera complétée tout au long de la seconde phase du programme régional peuplier grâce aux divers contacts et rencontres qui seront réalisés.



*Localisation des pépinières du nord-est fournissant des plançons de peupliers (non exhaustif)*



*Localisation des autres entreprises populières du nord-est (non exhaustif)*

De plus, un projet d'annuaire populier, d'ampleur nationale et porté par le Conseil national du peuplier et cofinancé par CODIFAB et France Bois Forêts, a également démarré<sup>14</sup>. Cet annuaire, qui devrait être accessible en juin 2021, recensera les entreprises intervenant sur le peuplier et aura une base commune avec les entreprises adhérentes à la CMP. Toute entreprise souhaitant y figurer pourra, sur la base du volontariat, s'y inscrire. Les entreprises seront géolocalisées et indiqueront leurs zones d'intervention ou d'approvisionnement. Pour les utilisateurs de cette base de données, des filtres seront proposés, qui permettront d'obtenir une liste de professionnels pouvant répondre à leurs besoins : par type d'entreprise, par département, par type de produit ou de compétence, par exemple.

- Enquêtes réalisées auprès des professionnels de la filière

À partir de la liste obtenue, il a semblé judicieux de contacter ces entreprises afin de récolter des informations permettant de corroborer les données obtenues grâce aux autres sources (données de surface, volume, nombre de plants vendus...) et de mieux les connaître (nombre d'emplois directs, rayon d'action ou d'approvisionnement...). Des enquêtes ont donc été réalisées auprès de différents niveaux de filière populières en région Grand Est : pépiniéristes, ETF et usines de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation.

Pour encadrer ces enquêtes, nous avons conçu des questionnaires, adaptés à chaque niveau de filière, afin de récolter des informations les plus cohérentes possibles, qui pourraient par la suite être mises en commun (prix de vente/d'achat, volumes exploités/transformés, nombre de plants vendus/plantés...). Avant d'être diffusés et utilisés auprès des professionnels, ces questionnaires ont été testés auprès de professionnels de la filière déjà habitués à ces méthodes et impliqués dans la commission peuplier.

Dans un premier temps, grâce aux contacts préalablement recensés, un courriel explicatif a été envoyé à chaque structure afin de lui indiquer la démarche entreprise et de convenir d'un rendez-vous téléphonique. Bien que les responsables de ces structures se soient montrés très coopératifs et enthousiastes, plusieurs relances ont été nécessaires pour obtenir des réponses. Dans certains cas, le questionnaire a été envoyé par mail puis discuté par téléphone afin d'accélérer le processus. En effet, ces sondages ont été réalisés sur une courte période au cours de laquelle les entreprises étaient parfois déjà très occupées (début de période de plantation).

<sup>14</sup> Cet annuaire est aujourd'hui en ligne : <https://www.peupliersdefrance.org/fr/annuaire>

Malheureusement, il n'est pas possible d'utiliser les données ainsi récoltées comme nous l'avions prévu. En effet, les **formats de réponse sont très hétérogènes** et les personnes interrogées préféraient en général **ne pas divulguer de chiffres précis**. De plus, nous n'avons **pas recueilli suffisamment de témoignages** pour aboutir à des conclusions fiables.

Bien que les informations recueillies ne soient pas statistiquement utilisables pour l'instant, ces entretiens ont été l'occasion de **créer un lien avec les entreprises régionales** et de les informer des **perspectives d'évolution** envisagées pour les années à venir. Lors de la mise en œuvre du programme peuplier, les contacts devraient être plus aisés et le recueil d'informations sera plus efficace pour les entreprises ayant déjà répondu à ce sondage.

#### ETF, dont pépiniéristes (18 entreprises contactées – 8 réponses)

Les entreprises interrogées ayant une activité de plantation ou de pépinière constatent que le **nombre annuel de plants mis en place est relativement stable**, mais **l'accroissement récent** de la demande nécessite l'augmentation de leur activité. Ce besoin de développement s'accompagne impérativement d'une **recrudescence de main d'œuvre spécialisée** (ou formée) et de matériel, notamment pour **l'irrigation et le stockage des plants**, particulièrement mis à mal par les changements climatiques.

Ces professionnels sont donc **intéressés par d'éventuelles formations techniques** sur divers sujets, bien qu'ils aient parfois peur de manquer de temps pour y participer. Toutes ces entreprises adhèrent à la charte « merci le peuplier » et se tiennent régulièrement informées de l'actualité de la filière. La **création d'un annuaire de professionnels est largement encouragée**, sauf pour une entreprise qui craint particulièrement la concurrence qu'un tel outil pourrait créer.

#### Entreprises de 1<sup>ère</sup> transformation (18 entreprises contactées – 9 réponses)

Les entreprises interrogées déplorent un **manque d'entreprises et d'artisans de la 2<sup>ème</sup> transformation** : il y a ainsi peu de débouchés pour certains produits, ce qui conduit à une importante **baisse des prix de vente** et à une **augmentation de la compétitivité à l'export** (notamment vers l'Asie). De plus, ils craignent que les contraintes environnementales n'impactent l'exploitation des peupleraies et réduisent drastiquement les volumes exploitables.

Ces professionnels suivent donc l'actualité avec beaucoup d'intérêt. La moitié d'entre elles adhère déjà à la charte « merci le peuplier ». La **création d'un annuaire de professionnels n'est pas particulièrement souhaitée** par ces entreprises, car elles sont déjà bien connues sur le marché et craignent la concurrence qu'un tel outil pourrait créer.

- Enquête réalisée auprès des établissements d'enseignement

Comme en témoignent les quelques informations recueillies auprès des entreprises de travaux forestiers et celles de la 1<sup>ère</sup> transformation, si l'activité populicole se développe, le **besoin d'une main d'œuvre qualifiée** va se faire sentir rapidement. Plusieurs entreprises de déroulage, récemment installées ou en cours d'installation dans la région, devraient également employer des personnels techniques dans divers domaines (achat, transport, sciage/déroulage...).

Cette main d'œuvre doit avoir été formée à la populiculture ou aux utilisations du bois de peuplier. Une enquête sur la quantité et la qualité des formations liées à la populiculture et au bois de peuplier dans le Grand Est a été réalisée. Pour cela, plusieurs formations dispensées dans le Grand Est ont été recensées à partir du site internet "les métiers de la forêt et du bois"<sup>15</sup>. Seules les formations dédiées à la forêt et à la première transformation du bois ont été sélectionnées.

---

<sup>15</sup> Source : [www.metiers-foret-bois.org](http://www.metiers-foret-bois.org)

**Dix établissements** scolaires ont été recensés : 6 en Lorraine, 3 en Champagne Ardenne et 1 en Alsace. Sur ces 10 écoles, 2 n'ont pas répondu à l'enquête. Ainsi, les résultats suivants concernent uniquement les 8 établissements ayant été interrogés. Ces établissements dispensent un total de 31 formations, du CAP au niveau Bac +5, dont 80 % sont relatives aux métiers de la forêt (gestion, travaux sylvicoles, exploitation). La populiculture ou l'utilisation du bois de peuplier sont abordées dans environ 75 % des formations, mais le temps consacré à ce sujet est très variable.

Ainsi, plus de **400 élèves** sont déjà formés aux spécificités du peuplier dans le Grand Est. Malgré tout, les cours dispensés sont très hétérogènes d'une formation à l'autre, voire selon les établissements pour une même formation. Un **programme de formation complémentaire pourrait être développé** afin que chaque élève puisse acquérir des connaissances solides sur les itinéraires techniques du peuplier et les propriétés et usages de son bois. Les personnels interrogés sont d'ailleurs très majoritairement favorables à cette idée. Au total, 500 élèves seraient ainsi mieux préparés aux métiers de la filière peuplier et constitueraient une main d'œuvre qualifiée en devenir.

## Conclusions relatives au diagnostic de la filière populicole du Grand Est

Ce diagnostic avait pour objectif d'estimer les ressources populicoles d'aujourd'hui et de demain pour mieux connaître la capacité des peupleraies régionales à répondre aux besoins d'une filière régionale en plein essor. La récolte et l'analyse des données réalisées au cours de cette première phase de travail permettent d'avoir des ébauches de réponses, mais les actions mises en œuvre dans le cadre de la seconde phase du programme régional peuplier devraient permettre de préciser ces informations et de suivre leur évolution.

**Les surfaces populicoles sont aujourd'hui très mal connues** : les valeurs varient d'une source à l'autre et oscillent **entre 20 000 et 30 000 ha** de peupleraies en région Grand Est. Les données issues de la télédétection, dont une étude est en cours de finalisation, devraient nous permettre de mieux appréhender les surfaces populicoles et leur évolution.

Actuellement, le suivi des surfaces populicoles, nécessaire pour connaître l'évolution des peupleraies au travers des exploitations et plantations, n'est donc pas facile. Les Enquêtes annuelles de branche nous renseignent sur les volumes prélevés et les enquêtes de pépinières permettent d'avoir des indicateurs de nombre de plants commercialisés (et plantés, dans une certaine mesure). Malheureusement les flux de plants entre régions sont méconnus. **Les volumes exploités annuellement ont drastiquement diminué depuis les années 1990** : contre 450 000 m<sup>3</sup> de grumes exploités en 1991, seulement **135 000 m<sup>3</sup> ont été coupés en 2018**. La **vente de plants a suivi la même tendance** puisque **100 000 plants ont été commercialisés en 2018**, contre 350 000 en 1997.

Seuls **50 % des grumes de peuplier ainsi exploitées sont valorisées en déroulage** en région Grand Est. Ce chiffre devrait évoluer rapidement vers un taux plus élevé du fait de la récente installation d'entreprises de déroulage dans l'Aube et un regain d'activité dans la Marne. Un besoin d'approvisionnement de l'ordre de 400 000 m<sup>3</sup> par an serait ainsi attendu lorsque les usines de déroulage de la région seront totalement opérationnelles.

Toutefois **les stocks actuels ne devraient pas permettre de répondre à la demande** croissante des industriels régionaux si les surfaces populicoles en production n'augmentent pas. Les peupleraies régionales sont aujourd'hui **renouvelées à hauteur de 80 %**, signe de la dynamique croissante de la filière du Grand Est, car ce taux était de 50 % en 2011. Cependant, les efforts de reconstitution des peupleraies exploitées et non replantées et la conquête de nouvelles surfaces doivent continuer afin de reconstituer les stocks de bois de qualité au plus vite, toujours dans un souci de gestion durable et de respect des milieux environnementaux sensibles.

Les **changements climatiques et les problèmes sanitaires** auxquels font face tous les peuplements forestiers impactent également les peupleraies. Les cultivars sont testés et sélectionnés pour leurs capacités de tolérance à ces contraintes, mais d'autres types de tests devront également être menés afin de mieux répondre aux attentes des populteurs et des industriels, tout en préservant le patrimoine naturel associé à cette culture.

Le nouveau souffle de l'industrie populicole, combiné aux entreprises déjà installées et aux différentes aides à l'investissement mises en place pour le reboisement et les élagages, a particulièrement contribué à la **redynamisation de la filière régionale**, ce qui a motivé les populteurs et les professionnels à réinvestir dans le peuplier. La seconde phase de ce programme sera orientée vers la poursuite de l'accompagnement des populteurs et professionnels du peuplier au travers du déploiement de multiples actions à mettre en œuvre à tous les niveaux de la filière. Dans la continuité de la première phase, ces opérations seront réalisées dans un cadre de gestion durable pour une **filière populicole innovante et performante**.